

II

Evidemment Réaume n'était pas fait pour thésauriser. Voyons s'il était mieux taillé pour remplir l'office de juge qui lui échet au milieu de ses gâchis financiers.

Plusieurs de ses biographes disent que Réaume remplissait ses fonctions judiciaires de temps immémorial et qu'on ignore d'où ses titres provenaient.

Cependant, il appert qu'il reçut sa commission des autorités anglaises du Détroit avant la reddition de ce poste au gouvernement américain en 1796.

Ensuite, les domaines du Wisconsin passèrent sous la dépendance du territoire de l'Indiana ; et, sur recommandation d'un M. Rondel, de l'Illinois, le Gouverneur Harrison donna une nouvelle commission à Réaume, quelques années avant la guerre de 1812.

Notre héros se trouva être le personnage important de la Baie Verte dont il devint le pivot et la cheville ouvrière.

En peu de temps son autorité fut illimitée et personne ne s'avisaient de la contester.

Il y avait plus d'un siècle que les disciples de Loyola avaient fondé une mission en cet endroit, et depuis, la jeune colonie n'avait pas joui de la présence d'un seul prêtre.

Avant son installation, les mariages se faisaient par contrats ou devant témoins ; des arbitres réglaient les différends et les criminels étaient envoyés au Canada pour y subir leur procès.

Réaume assumait toute cette besogne et tâcha de remédier à tous les inconvénients.

Tous les procès étaient institués devant son tribunal ; il redressait tous les torts, mettait au violon les mauvais sujets ou les récidivistes, présidait aux mariages—sans jamais perdre de vue ses honoraires non tarifés. On a découvert qu'il tenait une espèce de registres bien chiffrés où les mariages de ses justiciables étaient soigneusement entrés avec leur date respective.

Investi de deux commissions, Réaume agissait sous l'une ou sous l'autre, suivant son bon plaisir.

Au milieu des difficultés litigieuses, il consultait pour boussole les usages des traitants ou la *Coutume de Paris*, qui régissait le Nord-Ouest.

Le comté comprenant la Baie Verte dans son rayon fut plus tard établi ; mais le chef-lieu était si distant que les chicaneux de la